



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE DU 74<sup>e</sup> CONGRÈS DE L'OEC

L'ensemble des droits d'inscription, frais de dossier, déjeuners, doit être intégralement réglé à la commande.

### Conditions d'annulation et de modifications

Les demandes de modification et d'annulation partielles ou totales doivent impérativement être effectuées auprès du service des inscriptions. Seules les demandes parvenant par email aux adresses ci-dessous seront prises en compte :

[congres@cs.experts-comptables.org](mailto:congres@cs.experts-comptables.org) ou  
[paltamirano@cs.experts-comptables.org](mailto:paltamirano@cs.experts-comptables.org)

### Aucune demande d'annulation ne sera prise en compte par téléphone.

En cas de grève ou d'intempéries, ECS ne peut être tenu responsable ne procédera à **AUCUN** remboursement de frais.

### Conditions d'annulation par l'Organisation

En cas de menace terroriste ou d'impossibilité de tenir le Congrès dans des conditions optimales de sécurité, ECS se réserve la possibilité d'annuler ou de modifier partiellement l'évènement. Aucun remboursement ne sera réalisé.

Toute demande d'annulation d'inscription donnera lieu à remboursement avant **31 juillet 2019**, **120€ TTC de frais d'annulation seront appliqués**. Au-delà de cette date, aucune demande d'annulation ne sera pas prise en compte quelle qu'en soit la cause.

Les remboursements interviendront **APRES** le 74<sup>e</sup> congrès, à partir de novembre. Il ne sera procédé à **aucune** régularisation d'un montant inférieur à 20 €.

### Protection des données personnelles

L'Association Experts-Comptables Services (ECS), responsable de traitement, collecte des données personnelles des congressistes dans le cadre de leurs inscriptions au congrès.

ECS s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel, et en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018 (ci-après, le « RGPD »), ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa version modifiée.

ECS collecte les données des congressistes pour :

-la gestion des inscriptions au congrès : le suivi logistique, l'envoi des communications pour l'organisation du congrès.

Les données collectées pour cette finalité sont : le nom, le prénom, le mail, l'adresse postale, et le téléphone.

-la gestion des paiements (facture, comptabilité) effectués par les congressistes.

Les données collectées sont le prénom, le nom et le mail.

-délivrer les attestations de présence des congressistes pour les formations.  
Les données collectées pour cette finalité sont : le nom, le prénom et le mail.

-les opérations de prospection commerciale par ECS et par ses partenaires uniquement si le congressiste a donné son consentement lors de son inscription en ligne au congrès.  
Les données collectées pour cette finalité sont : le nom, prénom et le mail.

-l'élaboration de statistiques anonymisées pour optimiser l'organisation des congrès futurs..  
Les données collectées pour cette finalité sont : le nom, le prénom et le mail, l'adresse postale et téléphone.

Les fondements juridiques de la collecte et du traitement des données personnelles des congressistes reposent :

- sur la relation contractuelle entre ECS et le congressiste pour la gestion des inscriptions,
- sur une obligation légale pour la délivrance de l'attestation de présence des congressistes pour les formations,
- sur une obligation légale pour la gestion des paiements,
- sur l'intérêt légitime de ECS de réaliser des statistiques,
- sur le consentement du congressiste pour la prospection commerciale par ECS et ses partenaires.

Les destinataires des données personnelles des congressistes sont les personnes habilitées de ECS en fonction de leurs missions, le sous-traitant de ECS : la société Lénì et les partenaires (uniquement les données personnelles collectées dans le cadre la prospection commerciale) si le congressiste a donné son consentement.

Les données personnelles collectées dans le cadre de la finalité de la gestion des inscriptions au congrès sont conservées pendant une durée de cinq ans à compter de la fin de la relation commerciale et 10 ans à compter de la clôture pour les données relatives à la facture.

**Les données personnelles relatives à l'attestation de présence des congressistes pour les formations sont conservées un an à compter de la délivrance de l'attestation de formation.**

Les données relatives aux statistiques sont conservées 3 mois à compter du congrès puis les statistiques sont anonymisées. Les données personnelles dans le cadre de la finalité des opérations de prospection commerciale sont conservées 3 ans à compter du dernier contact du congressiste.

ECS s'engage à garantir la qualité, la confidentialité et l'intégrité des données personnelles et confidentielles des congressistes.

ECS met en conséquence en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la sécurité des traitements de données à caractère personnel et la confidentialité des données personnelles.

Chaque fois qu'ECS traite des données personnelles, toutes les mesures raisonnables sont prises pour s'assurer de l'exactitude et de la pertinence des données personnelles au regard des finalités poursuivies par les traitements.

ECS ne transfère pas les données personnelles en dehors de l'Union européenne.

L'ensemble des données collectées et traitées par ECS est hébergé au sein de l'Union Européenne.

Le congressiste dispose d'un droit d'accès à ses données personnelles, de limitation et d'un droit d'opposition à leur traitement pour des raisons légitimes, c'est-à-dire si ce traitement n'est pas raisonnablement nécessaire à la poursuite de l'intérêt légitime d'ECS ou au respect de la loi.

Les demandes d'effacement de données personnelles seront soumises aux obligations et exceptions prévues par la législation.

Enfin, le congressiste dispose d'un droit à la portabilité des données personnelles transmises au responsable de traitement.

L'exercice de ces droits auquel aura été joint une copie de la pièce d'identité peut être réalisé en écrivant à l'adresse suivante : [74congres@cs.experts-comptables.org](mailto:74congres@cs.experts-comptables.org) ou par voie postale à l'adresse : Experts-Comptables Services, 19 rue Cognac Jay 75341 Cedex 07 France.

ECS a nommé un DPO (Data Protection Officer déclaré auprès de la CNIL), délégué à la protection des données personnelles, Madame Gaëlle Patetta pour assurer le respect des obligations d'ECS en matière de protection des données personnelles.